

le **Lundi 14 Mars 2022 à 20 Heures 00,**
à la salle communale de Mézières-au-Perche
Place de l'église (Commune de Dangeau)

ORDRE DU JOUR :

- Protection sociale complémentaire – débat obligatoire,
- Création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Inscription à l'école d'un enfant hors carte scolaire – participation financière,
- Modification des modalités d'accès au Système d'Information Géographique Infogéo28 d'ENERGIE Eure-et-Loir,
- Etats des produits irrécouvrables pour créances admises en non-valeur et créances éteintes,
- Choix d'un prestataire suite à devis en téléphonie et internet,
- Acquisition d'un plateau de tonte,
- Convention d'occupation permanente du domaine public communal avec EARL de la Rousselinière,
- Vente terrain à M. et Mme COUTANT,
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales : année 2022,
- Tours de garde bureau de vote Elections Présidentielles des 10 et 24 avril 2022,
- Informations et questions diverses.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A DANGEAU, le 08 mars 2022



Le Maire,
HOUDY
Olivier HOUDY